



Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS

**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

**COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS**

31 janvier 2012

## **Le canton du Valais soutient de manière exceptionnelle ses producteurs de lait**

**(IVS).- Le prix du lait de consommation atteint un niveau catastrophique, contraignant de nombreuses exploitations professionnelles à cesser leur production. Afin de freiner cette érosion, le conseiller d'Etat Jean-Michel Cina a débloqué une aide de 900'000 francs pour soutenir ces exploitations. Il présente simultanément une série de mesures pour améliorer à moyen et long terme la situation des producteurs de lait valaisans.**

Les producteurs de lait valaisans, avec moins de 1% de la production suisse, subissent de plein fouet les difficultés du marché national. Le prix actuellement très bas du lait de consommation contraint de nombreuses exploitations professionnelles à cesser leur production laitière, mettant ainsi en péril le potentiel de production valaisan.

Face à cette situation, le conseiller d'Etat Jean-Michel Cina, en charge de l'agriculture, a décidé d'octroyer aux exploitations concernées une aide exceptionnelle de 900'000 francs, correspondant à un montant de 15 centimes par kg de lait de consommation produit en 2011. Cette aide vise à freiner l'érosion de la production laitière valaisanne. Elle porte sur les quantités de lait d'ensilage non transformées en fromage qui satisfont à toutes les exigences de qualité requises.

En parallèle, le Département en charge de l'agriculture met en consultation une série de mesures intitulées "Production animale 2015", qui vise notamment à améliorer à moyen et long terme la santé de la production laitière valaisanne.

Ces mesures s'articulent sur quatre axes :

- augmenter progressivement la part de lait transformé en fromage;
- améliorer la rentabilité des fromageries en incitant à une rationalisation accrue;
- améliorer la rentabilité des alpages par des mesures de soutien à la gestion et aux structures;
- garantir les reprises d'exploitations dans les zones menacées d'abandon;
- optimiser les futurs paiements directs issus de la Politique Agricole 2017.

De plus, le canton s'engage pour que le paquet PA 2017, discuté au Parlement fédéral en 2012, corresponde aux besoins réels de l'agriculture valaisanne. La volonté fédérale de supprimer les paiements directs en zone à bâtir, inacceptable pour le Valais, ainsi que le renforcement des aides structurelles fédérales constituent les deux points essentiels de cet engagement.

### **Note aux rédactions**

**Le conseiller d'Etat Jean-Michel Cina (027 606 23 00) et Gérald Dayer, chef du service de l'agriculture (027 606 75 00) sont à disposition pour tout renseignement.**